

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6542**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Productions végétales spécialité : Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures - Techniques et Technologies en végétal

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Angers, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université d'Angers, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

211 Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

En entreprises de productions végétales (grandes cultures, horticulture, entreprises de semences, entreprises d'engrais ou de phytosanitaires), et dans les organismes de conseil (Chambres d'agriculture, organismes techniques) ou de certification, le responsable ou directeur de production, chef de culture, exploitant agricole ou horticole

participe à la détermination des objectifs de production dont il est responsable (coûts, délais, qualité, quantité).

organise, met en œuvre, optimise et suit la fabrication en fonction de ces objectifs. Il participe

contribue à l'élaboration de la politique d'évolution des moyens de production et à l'amélioration des produits et des procédés.

anime et dirige des équipes d'ouvriers, de techniciens.

gère le budget de son unité de production.

prend en charge les achats, les approvisionnements, la logistique et l'expédition ; il gère les stocks et les en-cours

participe au contrôle-qualité.

le conseiller technique agricole en productions végétales

Assure une assistance et un suivi technique auprès des exploitants agricoles.

Diffuse une information destinée à faciliter la maîtrise technique, économique, de l'exploitation et de son environnement, de manière individuelle ou par l'intermédiaire de manifestations collectives diverses

il peut être polyvalent sur une petite région ou être spécialisé sur un type de production (grandes cultures, céréales, floriculture....) ou un type de conseil (conseil environnemental, certification des exploitations)

L'Adjoint technique d'ingénieur en expérimentation ou en production de semences

rédige des protocoles d'essais de sélection ou d'expérimentation, ou de mise en place de productions de semences

recherche les lieux d'essais ou de mise en place de productions ; il négocie avec les agriculteurs

planifie les essais ou les productions et assure la bonne exécution de leur mise en place ;

suit les essais et prend les mesures nécessaires à leur bon déroulement

contrôle le bon déroulement des récoltes, s'assure des conditions de conservation et contrôle la qualité des produits

traite et interprète les résultats des expérimentations

le titulaire de cette certification est capable

d'appréhender le fonctionnement global d'une entreprise, la situer dans son environnement économique général et administratif

de connaître les services des collectivités locales, de l'Etat et de l'Europe, qui structurent ou interviennent dans les entreprises agricoles.

de connaître les contraintes environnementales, les normes sanitaires, l'information du consommateur et la qualification des entreprises et produits

En sélection et expérimentation végétales, il est capable d'analyser, mettre en place et suivre un protocole d'expérimentation en fonction d'objectifs et d'indications données ; d'interpréter des données d'expérimentation ; d'utiliser et d'adapter des méthodes et outils de biotechnologie dans des processus de sélection.

En conduite de production, il est capable de choisir et conduire un itinéraire technique en fonction d'objectifs et dans un système de production donné ; d'analyser un système de production et de proposer des évolutions ; d'apprécier et d'évaluer un produit ou le résultat d'une production.

En gestion agri-environnementale des systèmes de culture, il est capable d'élaborer un diagnostic agri-environnemental et de proposer des améliorations ou des évolutions ; de mettre en place une procédure de normalisation dans une entreprise

de tenir une conversation courante en anglais et de comprendre et communiquer par oral ou écrit en anglais professionnel

il sait analyser et synthétiser une documentation ; maîtriser les situations de communications professionnelles ; utiliser les principaux outils informatiques de base ; cerner correctement une question à résoudre, la problématiser, établir un plan de résolution en utilisant une démarche d'hypothèses.

il est capable d'analyser, traiter et présenter des données ; d'anticiper sur un projet, de planifier le travail ; élaborer un projet et conduire une étude approfondie sur un sujet concret ; évaluer ses propres compétences professionnelles et ses capacités relationnelles ; rédiger un rapport et le présenter oralement

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels travaillent en entreprises de productions végétales : grandes cultures, horticulture, entreprises de semences, entreprises d'agro-fouritures (phytosanitaires, fertilisants) et dans les organismes de conseil (Chambres d'agriculture, organismes techniques) ou organismes de certification

Ces professionnels peuvent prétendre aux emplois suivants :

- chargé d'expérimentation
- responsable de production
- technicien ou commercial
- cadre technique
- responsable qualité
- chef d'exploitation agricole ou horticole
- Conseiller technique agricole en productions végétales
- adjoint technique d'ingénieur en expérimentation ou en production de semences

Codes des fiches ROME les plus proches :

- A1416 : Polyculture, élevage
- A1302 : Contrôle et diagnostic technique en agriculture
- A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture
- A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel
- A1414 : Horticulture et maraîchage

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Formation universitaire (203 h)

- UE1 Communication
- UE2 Outils méthodologiques
- UE3 L'entreprise et son environnement

Formation professionnelle spécifique (254 h)

- UE 4 Conseil ou management
- UE 5 Techniques et technologies du végétal

Application professionnelle (566 h)

- UE 6 Projet tutoré
- UE7 Stage en entreprise

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	jury VAE de la direction de la formation continue

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 7 avril 2005 relatif aux habilitations de l'Université d'Angers à délivrer les diplômes nationaux.
n° d'habilitation 20044033

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-angers.fr/fr/formation/offre-de-formation/LICP/0004/slppv-8.html>

Lieu(x) de certification :

université angers

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR Sciences

Historique de la certification :